

Pierre Werner et l'Europe monétaire – Chronologie (1948-2002), par Elena Danescu

Source: DANESCU, Elena Rodica. «Pierre Werner et l'Europe monétaire – Chronologie (1948-2002)», dans Pierre Werner et la construction européenne: du plan Schuman au sommet de Fontainebleau. Sanem: CVCE, 2014. Disponible à l'adresse: www.cvce.eu.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/pierre_werner_et_l_europe_monetaire_chronologie_1948_2002_par_elena_danescu-fr-e9cc60d7-9e42-4416-980b-b91111cbc14a.html

Date de dernière mise à jour: 06/07/2016



Pierre Werner et l'Europe monétaire

Chronologie (1948-2002)

1948

1^{er} janvier

Entrée en vigueur de l'Union douanière Benelux

17 mars

Signature à Bruxelles du traité de collaboration en matière économique, sociale et culturelle et de légitime défense collective

16 avril

Traité créant l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) pour répartir l'aide américaine du plan Marshall.

7-10 mai

Congrès de l'Europe à La Haye

25 octobre

Création à Bruxelles du Mouvement européen

1949

25-28 février

Premier congrès du Mouvement européen à Bruxelles

4 avril

Le Luxembourg signe à Washington le Traité de l'Atlantique Nord.

5 mai

Signature à Londres du statut du Conseil de l'Europe

23 mai

Naissance de la République fédérale d'Allemagne (RFA)

8 août

Ouverture à Strasbourg de la première session du Conseil de l'Europe

15 octobre

Signature de l'accord de pré-Union économique du Benelux

1950

9 mai

Discours de Robert Schuman pour la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne dans une organisation supranationale ouverte à d'autres pays
«première étape de la Fédération européenne» (Plan Schuman)

20 juin
Ouverture à Paris de la conférence sur le plan Schuman

7 août
Ouverture de la deuxième session du Conseil de l'Europe

11 septembre
Création de l'Union européenne des paiements (UEP) – accord conclu dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) ayant pour but de faciliter les transactions et la répartition des prêts à long terme, dons et aides militaires accordés par les États-Unis aux pays européens dans le cadre du plan Marshall. L'UEP prit fin en 1958.

24 octobre
Plan Pleven pour la création d'une armée européenne

4 novembre
Signature à Rome de la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales élaborée par le Conseil de l'Europe

1951

18 avril
Signature par la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne du traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

10 août
Première réunion de la Haute Autorité de la CECA à Luxembourg

1952

27 mai
Le Luxembourg signe à Paris le traité instituant la Communauté européenne de défense.

25 juillet
La ville de Luxembourg est désignée siège provisoire des institutions de la CECA.

8 septembre
Première réunion du Conseil spécial des ministres de la CECA à Luxembourg

10 décembre
Première séance de la Cour de justice de la CECA à Luxembourg

1953

29 décembre
Pierre Werner, membre du Parti chrétien-social (CSV), devient ministre des Finances et de la Force publique dans le gouvernement de coalition (CSV-LSAP) conduit par Joseph Bech.

1954

30 août

L'Assemblée nationale française rejette le traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).

23 octobre

Signature des Accords de Paris qui créent l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Ces accords prévoient l'entrée de l'Allemagne fédérale dans l'Union occidentale, devenue Union de l'Europe occidentale (UEO), et sa future admission à l'OTAN le 5 mai 1955.

10 novembre

Jean Monnet démissionne de la présidence de la Haute Autorité de la CECA.

21 décembre

Signature de l'accord d'association CECA-Royaume-Uni

1955

2 avril

Initiative de Paul-Henri Spaak pour la relance européenne

4 avril

Mémorandum de Johan Willem Beyen sur l'établissement d'un marché commun en Europe

Mi-avril

Jean Monnet propose un plan de relance européenne.

14 mai

L'Assemblée commune de la CECA adopte une résolution dans laquelle elle demande aux ministres des Affaires étrangères des Six de charger une ou plusieurs conférences intergouvernementales de l'élaboration de projets de traité nécessaires à la poursuite de l'intégration européenne.

18 mai

Mémorandum Benelux sur la relance européenne

1-3 juin

Conférence de Messine: les ministres des Affaires étrangères des Six envisagent un marché commun élargi à toute l'économie ainsi qu'à l'énergie nucléaire. La Grande-Bretagne, invitée à participer au comité d'experts présidé par Paul-Henri Spaak, se retire rapidement des travaux.

10 juin

Création à l'OECE d'un comité sur l'énergie nucléaire

9 juillet

Début des travaux à Bruxelles du Comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine (comité Spaak) sur la relance européenne

18 juillet

Première réunion à Bruxelles du comité directeur du comité Spaak

13 octobre

Constitution à Paris du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe présidé par Jean Monnet (comité Monnet)

1956

Janvier

Le Conseil de l'OECE adopte un rapport sur les possibilités d'action dans le domaine de l'énergie nucléaire.

16 mars

L'Assemblée commune de la CECA adopte une résolution sur l'établissement d'un marché commun général.

8 avril

Finalisation de la version intermédiaire du rapport du comité Spaak

21 avril

Publication du Rapport des chefs de délégation aux ministres des Affaires étrangères des Six («rapport Spaak»)

29-30 mai

Les ministres des Affaires étrangères des Six approuvent le « rapport Spaak » à la conférence de Venise et décident de convoquer à Bruxelles une conférence chargée de la rédaction des traités du Marché commun et de l'Euratom.

26 juin

Ouverture de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom

19 juillet

Le Conseil de l'OECE décide de créer un groupe de travail spécial (dit Groupe 17) chargé d'étudier les possibilités de créer une zone de libre-échange ou une méthode multilatérale d'association en Europe.

7 septembre

Création par le groupe de l'Euratom au sein de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom du syndicat d'études pour la construction de l'usine de séparation isotopique de l'uranium

29 novembre

Création par le groupe du Marché commun au sein de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom d'un groupe *ad hoc* des territoires d'outre-mer

1957

1^{er} janvier

Rattachement de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne

Janvier

Publication du rapport du Groupe 17 de l'OECE intitulé «Rapport sur la possibilité d'instituer une zone de libre-échange en Europe»

4 février

Réunis à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des Six s'accordent sur la réduction progressive des barrières douanières et l'établissement du tarif extérieur commun pendant la période transitoire du Marché commun ainsi que sur la composition de l'Assemblée parlementaire de la CEE.

19 février

Conférence à Paris des chefs de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères des Six sur le Marché commun et l'Euratom

25 mars

Signature par la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne des traités de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté économique de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

- L'article 67 prévoit que les «États membres suppriment progressivement entre eux les restrictions aux mouvements de capitaux».

- L'article 105 prévoit la création d'un comité monétaire de caractère consultatif en vue de favoriser la coordination des politiques monétaires.

- L'article 107 prévoit que chaque État membre traite sa politique de change comme un problème d'intérêt commun.

1958

1^{er} janvier

Entrée en vigueur des traités instituant la CEE et l'Euratom

6-7 janvier

Les représentants des Six nomment à Paris les membres des commissions de la CEE et de l'Euratom et le nouveau président de la Haute Autorité de la CECA.

14 janvier

Les présidents de la Haute Autorité de la CECA et des commissions de la CEE et de l'Euratom décident à Luxembourg de se réunir au moins deux fois par mois.

15 janvier

Première réunion des commissions européennes à Val Duchesse. Les membres des commissions de la CEE et de l'Euratom prêtent serment devant la Cour de justice de la CECA.

25-26 janvier

Session constitutive à Bruxelles des Conseils des ministres de la CEE et de l'Euratom.

3 février

Les représentants de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas signent à La Haye le traité d'union économique Benelux.

16 avril

Début à Val Duchesse des travaux du Comité intérimaire pour le Marché commun et l'Euratom

17 avril

Les membres du Comité intérimaire approuvent et signent à Bruxelles quatre protocoles sur le statut de la Cour de justice de la CEE et de l'Euratom et sur les privilèges et immunités des deux Communautés.

6-7 mai

Le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe adopte une résolution sur la ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

29 mai

Les gouvernements des Six adressent aux parties contractantes du GATT un mémorandum sur le traité instituant la CEE.

1^{er} juin

Le général de Gaulle devient chef du gouvernement français.

1^{er} juillet

Faute d'accord entre les ministres des Affaires étrangères des Six, la Commission de la CEE décide de s'installer à Bruxelles.

3-11 juillet

Conférence de Stresa sur la Politique agricole commune (PAC)

5 juillet

Le Bundestag vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

9 juillet

L'Assemblée nationale française vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

19 juillet

Le Bundesrat vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

24 juillet

Le Conseil de la République française vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

30 juillet

La Chambre des députés italienne vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

14 septembre

Rencontre entre le général de Gaulle et Konrad Adenauer à Colombey-les-Deux-Églises

4 octobre

La Chambre basse néerlandaise vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

9 octobre

Le Sénat italien vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

15 novembre

Le gouvernement français se déclare hostile à la zone européenne de libre-échange.

19 novembre

La Chambre belge des représentants vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

23 novembre

L'Italie dépose à Rome les instruments de ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom et des documents annexes.

25 novembre

La France dépose à Rome les instruments de ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom et des documents annexes.

26 novembre

La Chambre des députés luxembourgeoise vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

Rencontre entre le général de Gaulle et Konrad Adenauer à Bad-Kreuznach

28 novembre

Le Sénat de Belgique vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

4 décembre

La Chambre haute néerlandaise vote le projet de loi portant ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom.

9 décembre

La RFA dépose à Rome les instruments de ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom et des documents annexes.

13 décembre

La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg déposent à Rome les instruments de ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom et des documents annexes.

15 décembre

Échec des négociations, dans le cadre de l'OECE, sur la création d'une zone européenne de libre-échange

21 décembre

Le général de Gaulle est élu président de la République française.

27 décembre

Dix pays européens restaurent la convertibilité de leurs monnaies au sens de l'article VIII des

statuts du FMI.

Passage de l'Union européenne de paiement (UEP, créée en 1948) à l'Accord monétaire européen (AME) instituant une marge spécifiquement européenne de fluctuation par rapport au dollar US (+/- 0,75 % au lieu de +/- 1 %) dans le cadre des accords de Bretton Woods.

Le gouvernement français adopte un plan d'assainissement monétaire et financier (plan Rueff) et dévalue le franc. L'Accord monétaire européen (AME) remplace l'Union européenne des paiements (UEP).

29 décembre

L'Accord monétaire européen (AME) entre en vigueur, rétablissant la convertibilité des monnaies des Six et de la livre sterling.

1959

2 mars

Suite aux élections du 1^{er} février 1959, Pierre Werner devient président du gouvernement (coalition CSV-DP), ministre d'État et ministre des Finances, fonctions qu'il conserve jusqu'en 1964.

1960

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E.

4 janvier

Création de l'association européenne de libre-échange (AELE), dont l'entrée en vigueur est prévue le 3 mai 1960 et qui regroupe: l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Portugal.

26 mai

Joseph Bech (Luxembourg) reçoit le prix Charlemagne.

21 novembre

Conférence intitulée «Significations d'une intégration monétaire», donnée à Strasbourg par Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement luxembourgeois, ministre des Finances.

Les points forts de sa théorie – basée sur les enseignements du Benelux («union économique sans monnaie, mais puisant ses origines dans un accord monétaire de 1943») – sont les suivants:

- «une coopération et une intégration économiques se réalisent plus directement par l'instrument monétaire»; «entre pays souverains, le rapprochement monétaire ne peut être que progressif et concomitant au rapprochement des politiques économiques; l'unification monétaire intervient à la fin, plutôt qu'au début du processus d'intégration»;

- «un marché commun entre pays souverains postule non seulement un ordre financier à l'intérieur de la communauté, mais un ordre financier sur un plan plus vaste, international,

continental ou mondial». Quant à «l'aire financière des Six», il ne suffit pas qu'elle «s'intègre dans un système monétaire plus vaste», mais «qu'une orientation communautaire plus poussée soit donnée à leurs politiques financières».

Proposition: «L'application progressive d'une monnaie de compte européenne», capable d'atténuer les dangers résultant des mouvements de capitaux spéculatifs liés aux dévaluations et/ou réévaluations des monnaies.

- «une monnaie de compte dans les relations internationales de la CEE en fournissant un étalon de valeur soustrait aux vicissitudes nationales faciliterait l'extension des échanges internationaux et constituerait un encouragement au développement de l'épargne»;

- un nom pour cette monnaie? «Euror» – dénomination significative;

- «une extension de l'usage de cette unité (ou d'une autre, à définir) est possible et ne doit pas nécessairement se faire en vertu d'une révision des traités».

14 décembre

Signature à Paris du traité instituant l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui remplace l'OECE.

1961

Juillet

Le comité d'action pour les États-Unis d'Europe, présidé par Jean Monnet, préconise la création d'une Union européenne des réserves monétaires des six pays, prélude à une politique monétaire commune et une monnaie européenne.

18 juillet

Sommet européen à Bonn où est exprimée la volonté de créer une union politique entre les Six.

1962

24 octobre

«Rapport Marjolin» – Mémoire de la Commission définissant l'Union monétaire comme la troisième étape de l'unification. Ce rapport suggère «le besoin d'une monnaie unique, afin de réussir le Marché commun».

27 novembre

«Problèmes de l'intégration financière de l'Europe». Causerie faite à Bruxelles par Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement luxembourgeois, ministre des Finances devant les membres de l'Association des amitiés belgo-luxembourgeoises et du Cercle royal gaulois.

Dans cette conférence, Pierre Werner expose ses idées sur l'intégration monétaire des Six:

- réaffirmant sa proposition publique de 1960 portant sur une monnaie de compte européenne, «amorçage d'un système monétaire européen»;

- soulignant la nécessité de la «fixité des taux de change», de la discipline et de la solidarité monétaires, et ce dans le cadre institutionnel précis d'un «Institut monétaire»;

- précisant que «la méthode ainsi préconisée permettrait à l'intégration monétaire d'épouser la ligne de développement des tâches communautaires...», car «l'unification des politiques économiques ne sera jamais absolue; à des moments déterminés, des actions conjoncturelles peuvent s'imposer suivant les pays».

1963

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E.

14 janvier

Le général de Gaulle s'oppose à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

1964

15 juillet

Suite aux élections du 7 juin 1964, Pierre Werner devient président du gouvernement (coalition CSV-LSAP), ministre d'État, ministre du Trésor, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Justice, fonctions qu'il conserve jusqu'en 1967.

8 mai

Décision du Conseil instituant le Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres de la Communauté.

Décision du Conseil réglementant la collaboration entre les États membres en matière de relations monétaires internationales.

8 octobre

Charles Léon Hammes (Luxembourg) devient président de la Cour de justice des Communautés européennes.

1965

25 février

«La politique étrangère du Grand-Duché de Luxembourg» – Discours de Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement luxembourgeois, ministre des Affaires étrangères, ministre du Trésor, ministre de la Justice, devant la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg.

Dans ce discours, se référant aux relations entre «les Six», Pierre Werner prône la nécessité «d'établir au plus tôt les fondements d'une coopération monétaire plus serrée» afin de préserver le Marché commun «d'interventions financières et monétaires désordonnées».

2 mars

Pierre Werner obtient du Conseil des ministres de la CEE la signature d'un document qui spécifie que «Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg demeurent les lieux de travail provisoires des institutions des Communautés». Cette convention, qui prévoit de regrouper à Luxembourg les institutions financières et judiciaires de la Communauté, conduit à une spécialisation des

sièges.

8 avril

Signature, à Bruxelles, après trois ans de négociations, du traité de fusion des exécutifs des Communautés, qui stipule que la Commission des Communautés européennes est l'organisme unique des trois Communautés européennes (CECA, CEE et Euratom). La ville de Luxembourg perd le siège de la Haute Autorité de la CECA mais s'assure la présence des institutions judiciaires et financières européennes.

Juin 1965

La France décide de pratiquer la politique de la «chaise vide» pour montrer son opposition à l'insuffisance des propositions de la Commission au sujet du financement de la PAC.

1966

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E.

29 janvier

Fin de la crise de la chaise vide:

En janvier 1966, le Grand-Duché exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. et Pierre Werner conduit les réunions auxquelles la France participe à nouveau après sept mois d'absence. Réputé pour sa nature consensuelle, le Premier ministre luxembourgeois contribue de manière décisive à l'obtention du «compromis de Luxembourg», qui impose l'unanimité dans le processus de décision. Cet arrangement permet à tout État membre de demander le report d'un vote et la poursuite des discussions sur un projet de décision communautaire lorsque celle-ci risque de porter atteinte à des intérêts nationaux vitaux.

5 juin

«Exposé sur la politique monétaire européenne» – Conférence donnée à Bruxelles par Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor et de la Fonction publique, suite à l'invitation de l'*American and Common Market Club*.

1967

3 janvier 1967

Suite à une redistribution des portefeuilles ministériels au sein du gouvernement, Pierre Werner, président du gouvernement, ministre d'État, ministre du Trésor, devient ministre de la Fonction publique, mandats qu'il exerce jusqu'en 1969.

26 mai

Discours de Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor et de la Fonction publique, devant le XX^e Congrès économique du Benelux.

Dans ce discours, Pierre Werner réaffirme:

- l'idée de la création d'une monnaie de compte européenne qui mènera au renforcement de la solidarité monétaire entre les pays membres. Cette monnaie aura entre autres pour vertu de «résoudre le problème de la fixité des taux de change»;
- «le besoin d'une solidarité d'action dans un domaine qui reste dominé par un très fort

particularisme national»;

- «la nécessité de resserrer davantage la discipline monétaire entre des pays aussi étroitement associés dans la poursuite de leurs objectifs économiques que sont les pays du Marché commun».

1968

26 janvier

«Perspective de la politique financière et monétaire européenne» – Exposé fait à Sarrebruck par Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor et de la Fonction publique lors du congrès économique de la CDU.

Dans ce discours traitant des perspectives de la politique financière et monétaire européenne dans «un contexte international de plus en plus imprévisible», Pierre Werner présente «un plan d'action en cinq points» pour une intégration monétaire européenne basée sur la création d'une unité de compte européenne, la consultation, la fixité des taux de change entre les monnaies européennes et la solidarité – interne et externe.

1^{er} avril

«Le Benelux et les perspectives de la politique financière européenne» – Exposé fait à La Haye par Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor devant le comité Benelux.

Dans cet exposé, Pierre Werner reprend «le plan d'action en cinq points» rendu public au début de la même année, dont la réussite (garantir la stabilité des relations financières entre les États membres) serait assurée par une «prise d'engagements comparables à ceux pris dans le cadre du Benelux» (prouvant leur viabilité). «On ne pourra procéder à des modifications de change que d'un commun accord».

Mai-juin

«La réforme du système monétaire international» – Article de Pierre Werner paru dans *Academia - Nouvelle Revue Luxembourgeoise*. Luxembourg: 1968, n° 1, pp. 53-62.

9-10 septembre

Lors de la réunion à Rotterdam des ministres des Finances des pays membres des C.E., Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor, réitère «le plan d'action en cinq points», qu'il étaye et nuance dans son discours officiel devant les collègues des autres États membres.

27 novembre

Second veto du général de Gaulle à l'adhésion de la Grande-Bretagne.

1969

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E.

1^{er} février

Suite aux élections anticipées du 15 décembre 1968, Pierre Werner devient président du gouvernement (coalition CSV-DP), ministre d'État, ministre des Finances, ministre des Affaires

culturelles, mandat qu'il exerce jusqu'en 1974.

12 février

Premier plan Barre (Raymond Barre – commissaire chargé des affaires économiques). La Commission des Communautés européennes soumet au Conseil des ministres un mémorandum sur «la politique susceptible d'être poursuivie au sein de la Communauté pour faire face aux problèmes économiques et monétaires actuels», préconisant la convergence des politiques économiques et la création du mécanisme de crédit à très court terme (SMCT).

5 mars

«Nécessités et modalités d'une action dans le domaine des capitaux (dans le contexte d'un «marché commun»)». Mémorandum de la Commission des Communautés européennes au Conseil.

8 novembre

«Perspectives monétaires européennes» – Conférence de Pierre Werner, ministre d'État, ministre du Trésor du Grand-Duché de Luxembourg à l'Institut royal belge des Relations internationales.

1^{er} et 2 décembre

Conférence de La Haye. Les chefs d'État conviennent de «tout mettre en œuvre pour réaliser l'intégration économique et monétaire». Le sommet des «Six» décide de la création d'un groupe d'experts pour explorer les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes.

1970

2 janvier

Accord entre banques centrales sur le soutien monétaire à court terme (SMCT).

12 janvier

Le plan belge (plan Snoy) – La Belgique présente ses propositions portant sur les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes.

12 février

Le plan luxembourgeois – Le Grand-Duché de Luxembourg présente ses propositions portant sur les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes.

Le plan luxembourgeois reprend intégralement, avec certaines mises à jour, les propos de Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement, ministre du Trésor, formulés lors de son intervention publique de janvier 1968.

23 février

Le plan allemand (plan Schiller) – L'Allemagne présente ses propositions portant sur les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes.

28 février

«L'Europe en route vers l'Union monétaire» – Nouvelle version mise à jour du texte publié sous le titre «Les Perspectives de la Politique Financière et Monétaire Européenne» paru en janvier 1968. Texte de Pierre Werner publié dans *Bulletin de Documentation*. Luxembourg: 1970, 26^e année, n° 1.

3 mars

Pierre Werner est chargé de présider le «groupe d'experts pour explorer les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes», connu par après sous le nom de «Groupe Werner».

Étienne Davignon est chargé d'explorer les voies visant à une meilleure concertation en matière de politique étrangère.

4 mars

Second plan Barre – Communication de la Commission au Conseil – présentant un plan pour la création en trois étapes d'une Union économique et monétaire (UEM) avec un calendrier échelonné de 1970 à 1978.

11 mars

Réunion préliminaire du comité Werner, à Luxembourg

20 mars

Première réunion officielle du comité Werner, à Luxembourg. La plupart des travaux se dérouleront au Grand-Duché (dix sur quinze réunions plénières et de nombreuses réunions d'experts).

Les membres du groupe sont choisis en fonction de leurs attributions communautaires, mais «sont imprégnés des positions de leurs gouvernements respectifs». En font partie le président du Comité des gouverneurs des banques centrales (baron Hubert Ansiaux/Belgique), le président du comité de politique conjoncturelle (G. Brouwers/Pays-Bas), le président du comité monétaire (B. Clappier/France), le directeur général des affaires économiques et financières à la CEE (U. Mosca/Italie), le président du comité de politique économique à moyen terme (J.-B. Schöllhorn/Allemagne) et le président du comité budgétaire (G. Stamatii/Italie).

7 avril

Deuxième réunion du comité Werner, à Bruxelles

30 avril

Troisième réunion du comité Werner, à Rome

14 mai

Quatrième réunion du comité Werner, à Luxembourg

20 mai

Cinquième réunion du comité Werner, à Luxembourg

Accord sur le projet de rapport intérimaire (au bout de cinq réunions plénières)

22 mai

Envoi du projet de rapport intérimaire aux ministres des Finances des Six et aux présidents de la Commission et du Conseil de la CEE

29 mai

Les ministres des Finances siégeant en réunion à Venise débattent du rapport intérimaire du groupe Werner. Pierre Werner propose les directions d'approfondissement en cas de poursuite des travaux du groupe d'experts.

9 juin

Le Conseil des ministres approuve le rapport intérimaire et donne son «feu vert» pour l'approfondissement des travaux (sur la base des propositions de Pierre Werner).

24 juin

Sixième réunion du comité Werner, à Luxembourg

7 juillet

Septième réunion du comité Werner, à Paris. Consultation de Pierre Werner avec Jean Monnet au sujet du plan par étapes et des interventions politiques à mettre en œuvre pour l'obtention d'un consensus final.

27 juillet

Huitième réunion du comité Werner, à Luxembourg.

1^{er} août

Rapport Ansiaux portant sur les marges de fluctuation des monnaies européennes.

10-11 septembre

Neuvième réunion du comité Werner, à Luxembourg.

23-24 septembre

Dixième réunion du comité Werner, à Copenhague (en marge de la réunion annuelle du FMI)

28-29 septembre

Commission économique du Parlement européen: débats autour d'un projet de rapport intérimaire (rapporteur M. Bousch) au sujet du «Rapport intérimaire du Groupe Werner» portant sur la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire

7 octobre

Onzième réunion du comité Werner, à Luxembourg. Obtention du consensus pour le rapport final

8 octobre

«Rapport concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire» (connu sous le nom de rapport Werner, ainsi que de plan Werner). Présentation officielle du rapport Werner
Le plan Werner donne la priorité à la coordination des politiques économiques, la nécessité d'instances de décision communes, la centralisation de la politique monétaire par la création d'un comité des gouverneurs des banques centrales, la limitation dans un premier temps des variations des cours et la création d'un fonds européen pour soutenir les cours. Au bout de trois étapes étalées sur dix années, on envisage la mise en place d'une banque centrale commune et, le cas échéant, l'introduction d'une monnaie unique.

Le plan Werner propose 7 étapes sur une période de 7 à 10 ans, l'ordre des étapes étant interchangeable selon les données économiques et financières concrètes des pays participants et l'évolution réelle des conditions européennes et internationales.

Le plan Werner est qualifié de «deuxième compromis de Luxembourg».

Le plan Werner, basé sur la convertibilité, la fixité des parités, la convergence et la coordination,

présente des similitudes de substance avec le «plan d'action en cinq points» publié par Pierre Werner en 1967 sur la base de ses conceptions monétaires antérieures (1960).

Mis en veilleuse suite à la crise économique mondiale de 1973, l'objectif final formulé par le plan Werner n'aboutira que trente-deux années plus tard, avec l'introduction des pièces et billets en euros, le 1^{er} janvier 2002.

15 octobre

Le rapport du groupe Werner sur le «plan par étapes» élaboré en vue de la réalisation de l'Union économique et monétaire (plan Werner) est remis officiellement à la Commission européenne et au Conseil des ministres.

La dépêche de l'Agence internationale d'information pour la presse, datée du 15 octobre 1970, mentionne que «dans les milieux proches de la Commission, on n'exprime aucun jugement sur le fond, étant donné que la responsabilité du document appartient au Groupe Werner, qui l'a établi. On estime toutefois que certaines réactions plutôt réservées sinon négatives, qui sont apparues dans l'une ou l'autre capitale et qui partent des aspects différents – crainte d'institutionnalisation trop rapide, doutes sur l'efficacité de la coordination des politiques économiques, ou sur l'opportunité de limiter les marges de fluctuation des taux de change – sont dues à la connaissance fragmentaire du document. Ce n'est que dans les prochains jours, lorsque le contenu de celui-ci sera connu dans tous ses détails, qu'il sera possible d'en apprécier la portée et que les options politiques pourront se dessiner avec plus de clarté».

17 octobre

Le comité de politique économique à moyen terme de la CEE, réuni à Bruxelles sous la présidence de Walter Schöhlhorn, adopte l'avant-projet du troisième programme de politique économique à moyen terme de la CEE, valable pour la période 1971-1975. Ce programme est étroitement lié au plan Werner, étant acquis que le «plan par étapes» doit s'appuyer sur des orientations globales quantitatives valables pour l'ensemble de la Communauté et concernant les principaux éléments d'évolution économique.

22-23 octobre

Commission économique du Parlement européen: examen et adoption d'un projet de rapport intérimaire (rapporteur M. Bousch) au sujet du «Rapport intérimaire du Groupe Werner» portant sur la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire

26 octobre

Présentation du plan Werner lors de l'introduction des débats dans le cadre du Conseil des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenu à Luxembourg. La présentation fut précédée de l'exposé explicatif de Pierre Werner, coordonnateur du groupe de travail et également hôte de la réunion du Conseil.

28 octobre

Discussions au sein de la Commission au sujet du plan par étapes (plan Werner)

29 octobre

Soumission par la Commission au Conseil du rapport concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire (plan Werner)

30 octobre

Communication et propositions de la Commission relatives à l'institution d'une union économique et monétaire par étapes (plan Werner)

11 novembre

Conférence-débat au Parlement européen devant les chefs de fractions chrétiens-démocrates portant sur le plan Werner, avec Pierre Werner comme invité

18 novembre

Séance plénière du Parlement européen – Échange de vues entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur l'union économique et les perspectives d'une union monétaire au sein de la Communauté – Réalisation par étapes de l'union économique et monétaire de la Communauté (débat autour du plan Werner)

23-24 novembre

Commission économique du Parlement européen – Examen et adoption d'un projet de rapport complémentaire (rapporteur M. Bousch) au sujet du rapport Werner

3 décembre

Séance plénière du Parlement européen – Débats autour de la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire de la Communauté (plan Werner)

Adoption, à l'unanimité, du projet de résolution proposé par la commission économique au sujet du plan Werner

14 décembre

Le Conseil européen donne son approbation de principe au rapport Werner.

1971

22 mars

Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres sur la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire (plan Werner).

Trois décisions sont adoptées par le Conseil:

- Concours financier à moyen terme (CFMT);
- renforcement de la coordination des politiques économiques à court terme;
- renforcement de la coopération entre banques centrales.

15 août

Fin de la convertibilité or et du système de parité fixe établi à Bretton Woods. Flottement généralisé des monnaies

Septembre

Pierre Werner reçoit la médaille en or Robert Schuman en hommage à son engagement européen de longue date dans l'édification de l'Europe unie.

1972

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil

des ministres de la C.E.E.

21 mars

Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, donnant les grandes lignes d'un dispositif de change européen, le futur «serpent», avec des marges de fluctuation de +/- 2,25 % (comme sur le dollar US).

10 avril

Accord de Bâle entre les banques centrales des pays membres du Marché commun (Banque de France, Deutsche Bundesbank, Banca d'Italia, Nederlandsche Bank, Banque Nationale de Belgique) ou des pays candidats (Bank of England, Central Bank of Ireland, Norges Bank et Banque centrale du Danemark) stipulant que l'écart instantané des cours de deux monnaies quelconques de la CEE ne peut dépasser 2,25 %, soit la moitié de la marge autorisée entre l'une quelconque de ces monnaies et le dollar (4,5 %, «le tunnel»).

C'est le «serpent dans le tunnel». Ce mécanisme de rétrécissement des marges entre en vigueur le 24 avril 1972.

23 juin

La livre sterling quitte le «serpent».

12 septembre

Décision du Conseil portant sur la «multilatéralisation des positions et règlements résultant des interventions, la concertation entre les banques centrales, le financement à très court terme (FTCT)».

19-21 octobre

Sommet de Paris des chefs d'État de la Communauté (élargie) concernant les progrès de l'Europe monétaire et prévoyant la création du fonds européen de coopération monétaire (FECOM).

FECOM est une dénomination choisie et employée par Pierre Werner.

1973

1^{er} janvier

Le Danemark, le Royaume Uni et l'Irlande adhèrent effectivement à la CEE.

12 mars

Le flottement concerté de six devises européennes (Allemagne, France, Danemark et Benelux) est confirmé. Ne recevant plus de soutien du dollar US, le «serpent» sort du «tunnel».

14 mars

La Norvège et la Suède rejoignent le «serpent».

3 avril

Règlement du Conseil des Communautés instituant le Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) qui commencera à fonctionner le 1^{er} juin

1974

19 janvier

Le franc français sort du «serpent». Il y sera de nouveau du 10 juillet 1975 au 15 mars 1976.

18 février

Le Conseil ne parvient pas à se mettre d'accord sur le passage de la deuxième étape de l'Union économique et monétaire en raison des profondes divergences entre les États membres. Le processus de la mise en œuvre du rapport Werner est ainsi suspendu *de facto*.

Le Conseil adopte pourtant plusieurs mesures d'une grande importance pour le volet économique de la future Union économique et monétaire: la décision relative à la réalisation d'un degré élevé de convergence des politiques économiques (connue aussi sous le nom de «décision convergence»), la directive concernant la stabilité, la croissance et l'emploi dans la Communauté et la décision instituant un comité de politique économique, entité à laquelle sont confiées les fonctions exercées précédemment par le comité de politique conjoncturelle, de politique budgétaire et de politique économique à moyen terme.

26 mai

Les élections du 26 mai 1974 bouleversent le paysage politique luxembourgeois. Le Parti chrétien-social (CSV), qui avait dirigé tous les gouvernements depuis 1944, passe dans l'opposition. Sous la présidence de Gaston Thorn, le Parti démocratique (DP) et le Parti socialiste (LSAP) forment pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre une coalition sans la participation du CSV. Durant la période d'opposition (1974-1979), Pierre Werner est député, chef du groupe parlementaire chrétien-social.

9-10 décembre

Réunis à Paris les 9 et 10 décembre 1974, les chefs d'État ou de gouvernement des États membres estiment qu'il y a lieu d'assurer le développement et la cohésion d'ensemble des activités des Communautés et des travaux de la coopération politique. Les Neuf décident d'élire le Parlement européen au suffrage universel direct et de se réunir en conseil européen trois fois par an pour fixer les grandes orientations de la politique européenne.

1975

17 février

Règlement du Conseil mettant en place les emprunts communautaires

18 mars

Création du Fonds européen de développement régional (FEDER)

21 avril

Décision du Conseil sur l'Unité de compte européenne (UCE) portant sur la création d'un panier de monnaies sur la base de «quantités» (application au FECOM par règlement du Conseil du 18 décembre 1978)

1976

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Gaston Thorn, président du gouvernement luxembourgeois est président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E.

Mars

Abandon par la Belgique et les Pays-Bas de leur marge spéciale de fluctuation de 1,5 % (remontant à août 1971)

1^{er} et 2 avril

Premier Conseil européen sous présidence luxembourgeoise

1977

17-18 juin

Rome: «Prospection des conditions de relance de l'Union économique et monétaire dans la Communauté économique européenne» – Rapport de Pierre Werner, président honoraire du gouvernement luxembourgeois, adressé au colloque intitulé «L'Union économique et le problème de la monnaie européenne», organisé par l'Union des fédéralistes européens

27 octobre

«Europe's Present Challenge and Future Opportunity – Jean Monnet Lecture». Discours de Roy Jenkins, président de la Commission européenne, prononcé à Florence à l'Institut d'études européennes et considéré comme une «relance de l'Europe monétaire»

17 novembre

Communication de la Commission au Conseil sur les perspectives d'Union économique et monétaire

1978

7-8 avril

Conseil européen de Copenhague: les Neuf parviennent à un accord de principe sur la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe.

6-7 juillet

Conseil européen de Brême: accord sur les grandes lignes d'un système monétaire européen (Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt proposent d'instaurer le système monétaire en lieu et place du «serpent»)

5 décembre

Résolution du Conseil européen (connue sous le nom de «résolution de Bruxelles») portant sur l'instauration du Système monétaire européen (SME) et la création de la European Currency Unit (ECU officiel). 1 ECU officiel = 1 UC.

L'entrée en vigueur du SME, initialement prévue au 1^{er} janvier 1976, se produira au 13 mars 1979. Le Royaume-Uni décide, provisoirement, de ne pas en faire partie.

1979

12 mars

Conseil européen de Paris: entrée en vigueur du SME prévue pour le 13 mars 1979

13 mars

Accord entre les banques centrales de la Communauté européenne sur les modalités de fonctionnement du SME (+/- 2,25 % pour toutes les monnaies, sauf pour la lire italienne: +/- 6 %)

Le Système monétaire européen (SME) ainsi créé cherche à éviter que les États de la Communauté européenne recourent à l'arme des taux de change contre leurs concurrents européens. Ainsi, dès qu'une monnaie s'approche de la limite fixée par la marge des 2,25 %, le gouvernement concerné doit impérativement intervenir sur le marché des changes pour ramener le taux de change de sa monnaie à l'intérieur des marges fixées.

Le SME donne également naissance à l'ECU (European Currency Unit), une monnaie de compte qui sert de référence aux monnaies nationales.

15 mars

Luxembourg: adoption de la loi qui définit pour la première fois de manière cohérente le statut monétaire propre au Grand-Duché de Luxembourg. Elle répond ainsi aux exigences de révision de la législation nationale en matière de statut monétaire, devenue nécessaire suite aux désordres monétaires internationaux déclenchés par l'effondrement du système de Bretton Woods.

31 mars

Luxembourg: adoption du règlement grand-ducal fixant dans son article premier «le taux de change entre le franc luxembourgeois et le franc belge de un à un».

7-10 juin

Premières élections européennes au suffrage universel direct.

10 juin

Le CSV remporte les élections législatives. Élu au même moment au Parlement européen, Pierre Werner démissionne de ce mandat parlementaire et devient président du gouvernement (coalition CSV-LSAP), ministre d'État, ministre du Trésor, ministre des Affaires culturelles (1979-1984). Pendant cette période, il s'attache à résoudre les problèmes économiques et sociaux de la grave crise sidérurgique. En même temps, il pose les premiers jalons pour la réalisation d'une politique médiatique basée sur l'utilisation de satellites de télécommunication. En même temps, il joue un rôle majeur dans la promotion du Luxembourg au rang de place financière internationale.

24 septembre

Réévaluation du deutschemark de 2 % et dévaluation de la couronne danoise de 2,85 %

30 novembre

Dévaluation de la couronne danoise de 4,76 %

1980

21 novembre

Gaston Thorn est nommé président de la Commission des Communautés européennes.

1^{er} et 2 décembre

Deuxième Conseil européen sous présidence luxembourgeoise

9 décembre

Le Conseil européen de Strasbourg décide que le passage à la phase institutionnelle du SME se fera «en temps opportun».

1981

1^{er} janvier

La Grèce devient membre de la Communauté européenne.

Janvier

Création de l'écu privé sur les marchés des capitaux (1 écu = 1 ECU). Lancement par la SOFTE et la BEI des premières obligations en écu

22 mars

Dévaluation de la lire italienne de 6 %

4 octobre

Réévaluation du deutschemark et du florin de 5,5 %. Dévaluation du franc français et de la lire italienne de 3 %

13 octobre

Les ministres des Affaires étrangères des Dix s'engagent à ne pas prendre de positions nationales sur des questions de politique étrangère touchant l'ensemble des pays de la communauté sans avoir au préalable consulté leurs partenaires.

1982

21 février

Dévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 8,5 %. Dévaluation de la couronne danoise de 3 %

22 février

Luxembourg: La décision du gouvernement belge de procéder unilatéralement à la dévaluation du franc belge secoua fortement les dirigeants luxembourgeois. Pour le Premier ministre luxembourgeois, Monsieur Pierre Werner, cette décision constituait «une entorse au principe de codécision inscrit dans les protocoles monétaires belgo-luxembourgeois».

12 juin

Réévaluation du deutschemark et du florin de 4,25 %. Dévaluation du franc français de 5,75 %. Dévaluation de la lire italienne de 2,75 %

1983

21 mars

Les parités au sein du SME sont ajustées: réévaluation du deutschemark de 5,5 %, réévaluation du florin de 3,5 %, réévaluation de la couronne danoise de 2,5 %, réévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 1,5 %, dévaluation du franc français et de la lire italienne de 2,5 %, dévaluation de la livre irlandaise de 3,5 %. La France renonce à quitter le système.

20 mai

Luxembourg: création de l'Institut monétaire luxembourgeois (IML) – embryon de la future banque centrale luxembourgeoise – chargé notamment d'émettre des signes monétaires et de surveiller le secteur financier.

L'Institut monétaire luxembourgeois (IML) permettait au Grand-Duché d'affirmer son identité monétaire, mais surtout d'être dans une position d'égalité avec les autres États au sein du

Système monétaire européen (SME). Sans être encore une banque centrale autonome au sens strict du terme, l'IML était doté de toutes les attributions nécessaires pour assumer pleinement les fonctions de banque centrale au cas où les dirigeants luxembourgeois décidaient de mettre un terme à l'union monétaire avec la Belgique.

1^{er} juin

Luxembourg: l'IML commence ses activités.

17-19 juin

Déclaration solennelle sur l'Union européenne au Conseil européen de Stuttgart

1984

14 février

Adoption par le Parlement européen du projet de traité relatif à l'Union européenne (TUE)

13 mars

Accord entre la CEE et le Groenland qui devient «pays et territoire d'outre-mer associé» (PTOM)

14-18 juin

Seconde élection du Parlement européen au suffrage universel

Juillet

Pierre Werner choisit de quitter la scène politique. Il reste pourtant très actif dans la vie publique luxembourgeoise et internationale grâce à son engagement dans la promotion de l'Union économique et monétaire ainsi que dans le développement des médias et de l'audiovisuel.

15 septembre

Révision quinquennale du poids des monnaies dans l'écu

17 septembre

Entrée de la drachme grecque dans l'écu

1985

1^{er} janvier

Jacques Delors est nommé président de la Commission européenne, succédant au Luxembourgeois Gaston Thorn.

1^{er} février

Le Groenland sort de la Communauté européenne et y reste associé avec un statut de «territoire d'outre-mer».

12 mars

Palerme: modification de l'accord du 13 mars 1979, renforçant le statut de l'écu (mobilisation, acceptabilité, rémunération, multi-détention)

10 juin

Adhésion de la Grèce à l'accord relatif au SME

14 juin

Signature par la France, la République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux de l'accord de Schengen sur la libre circulation des personnes

28-29 juin

Conseil européen de Milan. Les chefs d'État et de gouvernement décident à la majorité qualifiée de convoquer une conférence intergouvernementale pour réformer les traités de Rome («plan Genscher-Colombo»).

Juin

Pierre Werner devient président du conseil d'administration de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), mandat qu'il exerce de 1985 à 1987.

1^{er} juillet-31 décembre

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil européen. Cette présidence a lieu pendant la négociation de l'Acte unique européen. Conçu par la Commission de Jacques Delors, vise à relancer la construction européenne par la création d'un espace sans frontières intérieures régi par les quatre libertés de la circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services.

20 juillet

Les ministres et les gouverneurs des banques centrales des États membres décident de modifier les taux centraux au sein du SME.

22 juillet

Réévaluation du deutschemark, du franc français, du florin, de la couronne danoise, du franc belge, du franc luxembourgeois et de la livre irlandaise de 2 %, dévaluation de la lire italienne de 6 %

2 et 3 décembre

Troisième Conseil européen sous présidence luxembourgeoise. Accord sur le texte proposé par la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un nouveau traité. Le texte débouche sur l'Acte unique européen.

1986

1^{er} janvier

Entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne

17 et 28 février

Conférence des représentants des gouvernements des États membres – Décision de créer un acte unique européen

L'Acte unique européen, signé à Luxembourg le 17 février et à La Haye le 28 février, introduit dans le traité de Rome une référence à l'expérience du SME organisant la «capacité monétaire» de l'Europe (article 102 A) et prévoyant la libre circulation des capitaux. Il prévoit la réalisation du marché intérieur au 31 décembre 1992.

6 avril

Réévaluation du deutschemark et du florin de 3 %, réévaluation du franc belge, du franc luxembourgeois et de la couronne danoise de 1 %, dévaluation du franc français de 3 %

8 mai

Le peuple luxembourgeois obtient le prix Charlemagne.

2 août

Dévaluation de la livre irlandaise de 8 %

17 novembre

Mouvement des capitaux: le Conseil adopte une directive, qui modifie celle du 11 mai 1960, visant à augmenter les obligations de la Communauté en matière de mouvements de capitaux.

1987

12 janvier

Réévaluation du deutschemark et du florin de 3 %, réévaluation du franc belge et du franc luxembourgeois de 2 %

12 mai

Adhésion de l'Espagne au SME

1^{er} juillet

Entrée en vigueur de l'Acte unique européen

12 septembre

Accord dit de «Bâle-Nyborg»: approbation par le Conseil ECOFIN informel des mesures décidées à Bâle par les gouverneurs et modifiant l'accord du 13 mars 1979 (mise en place d'une procédure de surveillance et élargissement du mécanisme de financement à très court terme notamment au profit des interventions intra-marginales)

1988

8 janvier

La France (Edouard Balladur) soumet au Conseil ECOFIN un mémorandum «sur la construction monétaire européenne».

20 janvier

L'Allemagne (le ministre des Affaires étrangères allemand) plaide devant le Parlement européen pour la «création d'une union monétaire et d'une banque centrale européenne».

11-12 février

Le Conseil européen de Bruxelles adopte le «paquet Delors I» visant à financer les mesures d'accompagnement du marché unique: réforme de la PAC, financement de la politique de cohésion économique et sociale.

23 février

L'Italie (le ministre du Trésor) soutient «l'idée d'une monnaie unique».

24 juin

Directive du Conseil pour la mise en œuvre de l'art. 67 du traité de Rome portant sur la libération des mouvements de capitaux au 1^{er} juillet 1990.

- Regroupement du concours financier à moyen terme (CFMT) et des emprunts communautaires en un seul dispositif portant l'intitulé de «soutien financier à moyen terme» (SFMT)

- Libéralisation totale des mouvements de capitaux: directive du Conseil pour la mise en œuvre de l'art. 67 du traité de Rome portant sur la libération des mouvements de capitaux au 1^{er} juillet 1990

28 juin

Le Conseil européen de Hanovre donne mandat (suite à une proposition de l'Allemagne) à un comité d'experts indépendants, présidé par Jacques Delors, d'«étudier et de proposer des étapes concrètes devant mener à l'Union économique et monétaire» (comité Delors).

14 septembre

La Commission européenne adopte un document de travail sur la «dimension sociale du marché intérieur».

1989

12 avril

UEM: le comité Delors présente le rapport sur l'Union économique et monétaire.

S'inspirant largement du plan Werner, le rapport Delors propose la réalisation de l'UEM en trois étapes, sans pourtant fixer de calendrier. La première étape sert à renforcer la coopération économique et monétaire et à faire participer les monnaies de tous les États au SME.

La deuxième étape prévoit l'harmonisation des politiques monétaires et la mise en place d'une banque centrale européenne. La troisième étape fixe de façon irrémédiable les parités entre les monnaies et instaure une monnaie unique, l'écu, appelé à remplacer les monnaies nationales.

Avril

Pierre Werner devient président du conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites. Il exerce ce mandat de 1989 à 1996. (SES).

19-20-21 mai

Conseil ECOFIN informel de S'Agaro: débat et approbation du rapport du comité pour l'étude de l'Union économique et monétaire (comité Delors)

15-18 juin

Troisième élection du Parlement européen au suffrage universel

19 juin

Entrée de la peseta dans le mécanisme de change du SME (marge: 6 %)

26-27 juin

Conseil européen de Madrid:

Approbation du rapport du comité Delors et décision de mise en route de la première étape à partir du 1^{er} juillet 1990. Le communiqué final de la réunion fait état de la «nécessité de

respecter l'équilibre entre les aspects sociaux et les aspects économiques de la construction du Marché unique».

17 juillet

Élargissement: la République d'Autriche présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

21 septembre

Inclusion de la peseta et de l'escudo dans l'écu

8-9 décembre

Décisions du Conseil européen de Strasbourg:

- Convocation d'une Conférence intergouvernementale (CIG) avant fin 1990 afin de modifier les traités;
- Accord sur la création d'une banque européenne pour la reconstruction et le développement des pays de l'Est (BERD);
- Déclaration approuvant la réunification de l'Allemagne dans le respect de l'intégration européenne;
- L'adoption par onze pays (le Royaume-Uni s'abstient) de la Charte des droits fondamentaux des travailleurs.

1990

5 janvier

Dévaluation de 4 % et réduction de 6 à 2,25 % de la marge de fluctuation de la lire italienne au sein du SME

12 mars

Décision de renforcement des fonctions du comité des gouverneurs des banques centrales

29 mai

Signature à Paris de l'accord créant la BERD

25-26 juin

Le Conseil européen de Dublin décide de l'organisation pour le mois de décembre de deux CIG, l'une concernant l'UEM, et l'autre l'union politique.

19 juin

Signature par la France, la République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux de la convention d'application de l'Accord de Schengen sur la libre circulation des personnes

29 juin

Espace économique européen: le Conseil établit les directives de négociation pour un accord avec les pays AELE en vue de la création d'un Espace économique européen (EEE).

1^{er} juillet

- Démarrage de la première étape de l'UEM. Entrée en vigueur de la directive sur la libération des capitaux
- Entrée en vigueur de l'unification monétaire entre la RFA et la RDA

4 juillet

Élargissement: la République de Chypre présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes

16 juillet:

Élargissement: la République de Malte présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes

21 août

La Commission européenne publie son projet de traité sur l'UEM.

17 septembre

Réunification allemande: le Conseil adopte les mesures provisoires prévues dans le cadre de la réunification allemande.

3 octobre

Réunification de l'Allemagne

6 octobre

Entrée de la livre sterling dans le mécanisme de change du SME (marge: 6 %)

22 octobre

La Norvège lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de $\pm 2,25$ %.

28 octobre

Conseil européen de Rome: 11 États membres annoncent que la deuxième étape de l'UEM devrait commencer le 1^{er} janvier 1994 et qu'une décision relative au passage à la 3^e étape devrait être prise avant 1997.

La Grande-Bretagne refuse le principe même d'une monnaie unique.

15 décembre

Début de la conférence intergouvernementale sur l'UEM

1991

1^{er} janvier – 30 juin

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E. Jacques Santer, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil européen.

Lors de cette présidence, quatre grands défis européens sont relevés: l'achèvement du marché commun et l'approfondissement des politiques sectorielles; la création d'une Union économique et monétaire; la transformation de la Communauté en union politique et le renforcement de son action et de son influence sur la scène mondiale.

13 mars

Réunification allemande: la Commission adopte les cadres communautaires au soutien des investissements structurels dans les cinq nouveaux Länder allemands et à Berlin Est.

8 avril

Conseil européen informel sous présidence luxembourgeoise

9 avril

Déclaration de principes concernant l'accord préalable aux interventions dans les monnaies communautaires

17 mai

La Suède lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de $\pm 1,5 \%$.

7 juin

La Finlande lie sa monnaie à l'écu avec une marge de fluctuation de $\pm 3 \%$.

18 juin

Projet de traité sur l'Union de la présidence luxembourgeoise

28 et 29 juin

Cinquième Conseil européen sous présidence luxembourgeoise

Deux conférences intergouvernementales débutent sous la présidence luxembourgeoise: celle sur l'Union politique et celle sur l'Union économique et monétaire. L'ensemble des résultats de ces conférences intergouvernementales formera le traité de Maastricht.

1^{er} juillet

Élargissement: la Suède présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

Entrée en vigueur de la libre circulation des capitaux à l'intérieur de l'Union européenne

9-10 décembre

Le traité prévoyant l'instauration de l'Union économique et monétaire est adopté par les chefs d'État et de gouvernement réunis en Conseil européen à Maastricht. Le «traité de Maastricht» rend irréversible la marche vers la monnaie unique.

La Grande-Bretagne et le Danemark obtiennent le droit de ne pas participer à la monnaie unique.

Décembre

Pierre Werner publie ses mémoires intitulées «Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs 1945-1985», 2 tomes, Éditions Saint-Paul, Luxembourg.

1992

7 février

Signature du traité sur l'Union européenne (TUE) à Maastricht.

La présidence luxembourgeoise avait introduit, comme solution de compromis, la notion des «trois piliers», la politique communautaire, la PESC et la JAI, nettement intergouvernementales, ainsi qu'une conception de l'UE pouvant aussi évoluer vers une fédération. Très critiquée au début, bloquée par les Britanniques parce qu'ils ne veulent pas aborder le sujet de l'UEM, cette notion structurera finalement, après le rejet d'un projet néerlandais, le traité de Maastricht et les traités suivants.

Le TUE introduit la notion de citoyenneté européenne. Aux droits d'établissement, de circulation et de séjour qui ont été approfondis, un nouveau droit est venu s'ajouter: le droit de vote actif et passif aux élections municipales et européennes dans le pays de résidence du citoyen de l'UE.

11 février

Paquet Delors II: la Commission adopte des propositions concernant le second paquet de mesures structurelles et financières (Paquet Delors II).

18 mars

Élargissement: la Finlande présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

6 avril

Entrée de l'Escudo dans le mécanisme de change du SME avec une marge de fluctuation de 6 % (décision du 4 avril).

2 mai

EEE: signature de l'accord instituant l'EEE

20 mai

Élargissement: la Suisse présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

2 juin

Premier référendum au Danemark sur la ratification du traité sur l'Union européenne: rejet par 50,7 % des voix

19 juin

La livre chypriote est rattachée à l'écu avec des marges de fluctuation de $\pm 2,25$ %.

2 juillet

Traité sur l'Union européenne: le Parlement du Luxembourg ratifie le traité sur l'Union européenne.

8 septembre

La Banque de Finlande abandonne les limites de fluctuations du markka et laisse flotter sa monnaie.

14 septembre

Dévaluation de la lire italienne de 7 %

17 septembre

Dévaluation de la peseta de 5 %, sortie de la livre sterling et de la lire italienne du mécanisme de change du SME

20 septembre

Référendum en France sur la ratification du traité de Maastricht: approbation par 51,05 % des voix

19 novembre

La Suède abandonne le rattachement de la couronne à l'écu et laisse flotter sa monnaie.

23 novembre

Dévaluation de la peseta et de l'escudo de 6 %

25 novembre

Élargissement: La Norvège présente sa demande officielle d'adhésion aux Communautés européennes.

6 décembre

EEE/Suisse: par référendum, les Suisses se prononcent contre la ratification de l'accord concernant l'EEE.

10 décembre

La Norvège abandonne le rattachement de la couronne à l'écu.

11-12 décembre

Le Conseil européen d'Edimbourg:

- donne son approbation au «paquet Delors II»;
- fixe au 1^{er} janvier 1993 le début des négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande;
- accorde au Danemark des dérogations lui permettant de soumettre le traité sur l'union européenne à un nouveau référendum.

1993

1^{er} janvier

Marché unique: entrée en vigueur de toute la législation nécessaire à l'achèvement du marché unique

5 janvier

Début de la crise du SME

31 janvier

Dévaluation de la livre irlandaise de 10 %

1^{er} février

Début des négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande

5 avril

À Luxembourg, début des négociations d'adhésion avec la Norvège

29 avril

Report en France de la mise en œuvre des accords de Schengen

13 mai

Dévaluation de la peseta de 8 % et de l'escudo de 6,5 %

18 mai

Deuxième référendum danois relatif à la ratification du traité sur l'Union européenne comportant le statut spécial du Danemark: approbation avec 56,8 %

21-22 juin

Conseil européen de Copenhague:

- Fixation des critères d'adhésion à l'UE («critères de Copenhague»);
- La Commission est chargée de préparer un livre blanc sur une stratégie à long terme pour promouvoir la compétitivité et l'emploi;

- La BEI est invitée à augmenter de 3 milliards d'écus le mécanisme temporaire de prêt décidé par le Conseil d'Edimbourg;
- Le Conseil confirme que l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède entreront dans la Communauté à partir du 1^{er} janvier 1995;
- Les PECO souhaitant adhérer à la Communauté devront remplir les critères d'accession.

2 août

Élargissement des marges de fluctuation à plus ou moins 15 %. Réaffirmation par les ministres et gouverneurs de la validité des parités centrales en vigueur

29 octobre

Conseil de Bruxelles:

- adoption d'une déclaration à l'occasion de l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne;
- le Conseil rappelle l'entrée en vigueur de la deuxième phase de l'UEM à partir du 1^{er} janvier 1994.

Décision d'installation à Francfort du siège de l'Institut monétaire européen (IME), donc de la future Banque centrale européenne

1^{er} novembre

Entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, et gel de la composition de l'écu

UEM: le Conseil adopte une première série de décisions et de règlements sur la législation dérivée nécessaire pour la deuxième phase de l'UEM.

5 décembre

Livre blanc: la Commission adopte le livre blanc «Croissance, compétitivité et emploi: les défis et le chemin à parcourir pour entrer dans le XXI^e siècle».

20 décembre

Dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), le Conseil adopte une action commune prévoyant un pacte de stabilité en Europe.

1994

1^{er} janvier

Entrée en vigueur de la deuxième étape de l'UEM. Création de l'Institut monétaire européen (IME) à Francfort, chargé de la mise en place de la future Banque centrale européenne.

L'Institut monétaire européen (IME) remplace le FECOM.

Entrée en vigueur de l'espace économique européen (EEE) entre les pays de l'Union et ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE), sauf la Suisse (Autriche, Finlande, Islande, Liechtenstein, Norvège et Suède)

30 mars

Conclusion des négociations d'adhésion pour l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède

1^{er} avril

La Hongrie présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

7 avril

La Commission européenne crée un groupe de réflexion sur la mise en œuvre de la monnaie unique, composé d'experts du secteur privé et de représentants des consommateurs («Groupe MAAS»).

8 avril

La Pologne présente sa demande d'adhésion aux Communautés européennes.

9 mai

Les six pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie) et les trois pays baltes deviennent «partenaires associés» de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

9-12 juin

Quatrième élection du Parlement européen au suffrage universel

12 juin

Élargissement à l'Autriche: 66,6 % des Autrichiens votent favorablement au référendum pour l'adhésion du pays à l'UE.

15 juillet

Jacques Santer est nommé président de la Commission des Communautés européennes lors de la réunion extraordinaire du Conseil à Bruxelles.

18 juillet

Signature des accords de libre-échange avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie

13 novembre

Élargissement à la Suède: 52,2 % des Suédois votent favorablement au référendum pour l'adhésion du pays à l'UE.

29 novembre

Élargissement à la Norvège: 52,4 % des Norvégiens votent NON au référendum pour l'adhésion du pays à l'UE.

9-10 décembre

Le Conseil européen d'Essen approuve la stratégie de rapprochement des pays de l'Europe centrale post-communiste.

1995

1^{er} janvier

Entrée effective de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède dans l'Union européenne et dans le Système monétaire européen. L'acte d'adhésion des trois pays avait été signé à Corfou le 24 juin 1994. La Norvège, également signataire, n'a finalement pas ratifié l'accord.

9 janvier

Entrée du schilling autrichien dans le mécanisme de change européen (MCE)

23 janvier

À la suite du vote d'approbation du Parlement européen, le 18 janvier, les représentants des gouvernements des États membres nomment le président de la Commission Jacques Santer et les nouveaux commissaires pour la période 1995-2000.

6 mars

Dévaluation de la peseta de 7 % et de l'escudo de 3,5 %

Signature d'un accord d'union douanière avec la Turquie

26 mars

Entrée en vigueur des accords de Schengen dans sept pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal)

10 mai

Rapport MAAS sur les préparatifs de l'introduction de la monnaie unique

18 mai

La Commission présente au gouvernement allemand son projet de livre vert sur le scénario de passage à la monnaie unique.

31 mai

Adoption par la Commission du livre vert sur la monnaie unique, contenant les propositions de la Commission sur le scénario de passage à la monnaie unique et son cadre juridique, ainsi que sur la politique de communication à mettre en œuvre.

29-30 septembre

Conseil Ecofin informel de Valence. Les quinze ministres des Finances:

- réaffirment leur accord sur le calendrier et les critères de la mise en place de l'euro;
- acceptent le principe du pacte de stabilité et le scénario de passage de la Commission;
- le nom «ECU» donné à la monnaie unique sera abandonné.

1^{er} novembre

L'Institut monétaire européen publie son rapport sur «le passage à la monnaie unique».

15-16 décembre

Le Conseil européen de Madrid adopte le nom «Euro» comme dénomination de la monnaie unique. Le Conseil fixe le scénario pratique ainsi que le 1^{er} janvier 1999 comme date du passage à l'Union monétaire.

Déjà en novembre 1960, Pierre Werner proposait l'«Euror» comme nom d'une monnaie européenne de compte commune.

1996

29 mars

Ouverture de la Conférence intergouvernementale chargée de réfléchir sur une révision de l'ensemble du traité

13 avril

Conseil Ecofin informel de Vérone: une majorité claire des pays veut un accord de change entre les pays «in» et les pays «out». Le principe d'un «pacte de stabilité» est accepté. Le nom «cent»

est donné au centième d'euro.

21-22 juin

Conseil européen de Florence: les grandes lignes du nouveau mécanisme de change seront fixées par une résolution du Conseil européen, les modalités opérationnelles seront définies après la création de la BCE en 1998.

Septembre

Pierre Werner devient président d'honneur de la Société Européenne des Satellites (SES).

21-22 septembre

Conseil Ecofin informel de Dublin: accord sur la procédure d'adoption du cadre juridique d'introduction de l'euro

13 octobre

Entrée du markka finlandais dans le MCE

24 novembre

Ré-entrée de la lire italienne dans le MCE

13-14 décembre

Conseil européen de Dublin:

- Adoption du statut juridique de l'euro, des accords sur le MCE 2 (nouveau mécanisme de change européen) et du «pacte de stabilité et de croissance». L'euro remplacera l'écu au taux de 1 à 1.

- Adoption de l'accord sur la nomination de Wim Duisenberg (Pays-Bas) à la tête de l'IME (sans que cela puisse préjuger de sa nomination à la tête de la BCE).

- Présentation par l'IME de la gamme des billets en euros (L'Autrichien Robert Kalina est le lauréat du concours de graphisme des billets en euros).

1997

7 janvier

Publication par l'IME du rapport sur le cadre réglementaire, organisationnel et logistique de la politique monétaire unique en phase III.

6 avril

Conseil ECOFIN informel de Noordwijk. Accord sur des modalités techniques du «pacte de stabilité et de croissance», ainsi que du MCE 2. Le calendrier de sélection des pays qui adopteront l'euro au 1^{er} janvier 1999 est clarifié.

8-9 juin

Conseil ECOFIN de Luxembourg. La France annonce ses réserves sur la signature en l'état du pacte de stabilité, en demandant le renforcement du «pôle économique».

16-17 juin

Conseil européen d'Amsterdam. Adoption définitive de la résolution sur le MCE 2, du dispositif réglementaire sur le «pacte de stabilité et de croissance» (la France se rallie finalement aux propositions de la Commission), du règlement contenant les dispositions les plus urgentes du statut juridique de l'euro. Approbation des dessins de la face commune des pièces en euro.

Adoption d'une résolution sur «la croissance et l'emploi».

1^{er} juillet-31 décembre

Le Grand-Duché de Luxembourg exerce la présidence de l'Union européenne. Jean-Claude Juncker, président du gouvernement luxembourgeois, est président en exercice du Conseil européen. Cette présidence se propose des défis énormes: 1) poser les jalons pour une réponse européenne crédible à la question de l'emploi dans l'UE; 2) négocier de nouvelles structures consultatives et un calendrier pour le lancement de l'euro qui engagent tous les partenaires; 3) lancer le processus d'élargissement avec tous les pays candidats; 4) différencier entre les États avec lesquels il sera possible de négocier dès le début de 1998 et ceux qu'il faudra soutenir de façon renforcée; 5) clarifier les relations entre l'UE et la Turquie dans le cadre du processus d'élargissement; 6) affronter des problèmes de politique étrangère et de sécurité commune épineux.

12-13 septembre

Conseil Ecofin informel de Mondorf. Les cours bilatéraux irrévocables des monnaies des pays «in» seront annoncés au printemps 1998. La préparation d'un code de bonne conduite fiscale et la coordination des politiques économiques ont été également abordées.

2 octobre

Achèvement de la révision du traité de Maastricht et signature du traité d'Amsterdam qui doit être ratifié par chaque État membre avant d'entrer en application

27 octobre

Le ministre des Finances Gordon Brown annonce officiellement que la Grande-Bretagne ne participera pas à l'Union monétaire le 1^{er} janvier 1999 et fera donc jouer la clause d'«opting out» inscrite dans le traité de Maastricht. Il précise également qu'il est essentiel que le gouvernement et le monde des affaires se préparent activement lors de la présente législature, de sorte que la Grande-Bretagne soit en situation de rejoindre la monnaie unique, si nous en décidons ainsi, au début de la prochaine législature».

20 et 21 novembre

Conseil européen extraordinaire sur l'emploi sous présidence luxembourgeoise. Ce premier sommet du genre débouche sur l'ébauche d'une politique européenne de convergence sociale, les «objectifs de Luxembourg».

La présidence luxembourgeoise réussit également à ce que soit fixé le calendrier de l'introduction de l'euro.

13-14 décembre

Septième Conseil européen sous présidence luxembourgeoise.

Les billets et pièces en euro seront introduits le 1^{er} janvier 2002. Adoption d'une résolution sur la coordination des politiques économiques (instauration de réunions informelles des ministres des Finances «in») et sur les articles 109 (politique de change) et 109 B (dialogue Conseil/BCE). Le «conseil de l'euro» prend ainsi forme.

1998

Février

Onze des quinze pays de l'UE affirment leur volonté et capacité à adopter la monnaie unique. La Grèce ne remplit pas les critères, la Grande-Bretagne et le Danemark ne souhaitaient pas

s'intégrer dans le processus de monnaie unique et la Suède diffère sa décision en la matière.

12 mars

Première conférence européenne réunissant les ministres des Affaires étrangères des Quinze ainsi que les pays candidats à l'adhésion (onze pays au total en l'absence de la Turquie)

16 mars

Entrée de la drachme grecque dans le mécanisme de change européen et réévaluation de la livre irlandaise de 3 %

25 mars

Publication des rapports de l'IME et de la Commission sur la convergence. Il s'agit des Quinze moins la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Grèce.

1^{er}-3 mai

Conseil de Bruxelles (connu sous le nom de «Conseil Jumbo»)

1^{er} mai

Recommandation de l'ECOFIN portant sur la liste des pays entrant dans l'Union monétaire le 1^{er} janvier 1999

2 mai

Avis du Parlement européen

Décision du Conseil européen sur la liste des pays; début de la «période intérimaire».

3 mai

Préannonce des parités bilatérales des monnaies «in»; recommandation du Conseil sur la nomination des membres du directoire de la BCE.

26 mai

Nomination des membres du directoire de la BCE par le Conseil européen

1^{er} juin

Instauration de la Banque centrale européenne (BCE) et du Système européen des banques centrales (SEBC). Ainsi, l'Institut monétaire européen (IME) disparaît.

Création (en même temps que la BCE) de la Banque centrale du Luxembourg

4 juin

Première réunion du conseil de l'Euro avec les ministres des Finances des onze pays adoptant l'euro

15-16 juin

Conseil européen de Cardiff. Première évaluation des plans nationaux d'action pour l'emploi.

26 septembre

Conseil ECOFIN informel de Vienne. Préannonce de la participation de la Grèce et du Danemark au MCE 2 et des marges de fluctuations de leurs monnaies (15 et 2,25 % respectivement); rapport au conseil sur la représentation externe de l'Union monétaire.

Octobre

Pierre Werner reçoit, conjointement avec Jacques Santer, le prix du Prince des Asturies en sciences sociales «pour sa contribution au processus d'union monétaire qui a culminé dans la création de l'EURO».

1^{er} décembre

Communiqué conjoint du Conseil et de la Commission fixant la procédure d'adoption des taux de conversion de l'euro

22 décembre

Annonce par le Conseil de la Banque centrale européenne (BCE) du taux d'intérêt de la première opération de refinancement en euro, le 4 janvier (3 %)

31 décembre

Adoption par le Conseil des taux de conversion irrévocables des devises «in» en euros proposés par la Commission, après consultation de la BCE et du Parlement européen. Adoption des taux centraux en euros de la drachme grecque et de la couronne danoise.

31 décembre 1998 - 3 janvier 1999

Week-end de conversion à l'euro du secteur financier (marchés financiers, systèmes de paiement)

1999

1^{er} janvier

Entrée en vigueur de la troisième phase de l'UEM, instauration de l'Union monétaire, création de l'euro (monnaie des États participant à l'Union monétaire, les unités monétaires nationales devenant des subdivisions de l'euro). Définition et mise en œuvre en euro de la politique monétaire unique par le SEBC, émission des nouveaux titres de dette publique en euros. Onze pays de l'Union européenne entrent dans la troisième phase de l'UEM et adoptent l'euro.

25 mars

Les chefs d'État et de gouvernement réunis en Conseil européen à Berlin demandent à Romano Prodi de constituer une nouvelle Commission européenne et décident du cadre financier, du développement et de l'élargissement de l'Union européenne pour les années 2000-2006. Accord global sur l'Agenda 2000.

1^{er} mai

Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, qui fait entrer de nouveaux domaines dans le champ communautaire et qui pose le principe des coopérations renforcées.

3-4 juin

Conseil européen de Cologne: mise en place d'un «dialogue macroéconomique», associant notamment les représentants du Conseil de l'UE, de la Commission européenne, de la BCE et des partenaires sociaux, et favorisant la coordination en matière de politique économique en vue d'assurer une croissance durable et non-inflationniste

Tous les deux ans, à partir du 1^{er} janvier 1999 (ou à l'initiative d'un État non encore membre de l'Union monétaire), examen, par les instances communautaires compétentes, de la situation des États non encore membres de l'Union monétaire au regard des critères de convergence (à l'exception du Royaume-Uni et du Danemark, qui ne participent pas à la phase 3 de l'UEM)

13 juin
Cinquième élection directe du Parlement européen

10-11 décembre
Conseil européen de Helsinki

2000

17 janvier
Réévaluation de la drachme grecque de 3,5 % dans le cadre du MCE 2

23-24 mars
Conseil européen extraordinaire de Lisbonne. Stratégie globale pour la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance. Mise en œuvre (à l'horizon 2005) du plan d'action pour les services financiers. Adoption de l'objectif de porter le taux d'emploi à 70 % d'ici 2010.

Mai
Publication des rapports de convergence de 2000 de la BCE et de la Commission

8 mai
Déclaration de l'Eurogroupe sur le niveau de l'euro qui ne reflète pas les fondamentaux économiques de la zone euro

19-20 juin
Conseil européen de Feira. Approbation du rapport «Paquet fiscal» (accord intégral demandé pour fin 2002)

22 septembre
Décision du G7. «À l'initiative de la Banque centrale européenne, les autorités monétaires des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et du Canada ont participé, conjointement avec la Banque centrale européenne, à des interventions concertées sur les marchés des changes; ces opérations ont été motivées par des préoccupations communes relatives aux implications potentielles, pour l'économie mondiale, des récentes évolutions enregistrées par le taux de change de l'euro».

28 septembre
Référendum au Danemark sur l'adhésion à l'union monétaire: refus du peuple danois (53,1 %)

7-11 décembre
Sommet de Nice. Adoption du traité de Nice

2001

1^{er} janvier
Entrée de la Grèce dans l'Union monétaire

26 février
Signature du traité de Nice sur la réforme des institutions en vue de l'élargissement (taille et composition de la Commission, pondération des droits de vote au Conseil de l'UE, extension de

la majorité qualifiée, assouplissement des modalités de recours aux coopérations renforcées, «clause d'habilitation» pour réviser les règles de vote au sein de Conseil des gouverneurs de la BCE)

23-24 mars

Conseil européen de Stockholm. Ce sommet décide la mise en place d'un marché européen des services financiers.

8 juin

Refus par l'Irlande de ratifier le traité de Nice (NON: 53,87 % au terme d'un référendum)

1^{er} septembre

Début de la phase de préalimentation des établissements de crédit de la zone euro en billets et en pièces en euros (date effective variable selon les pays)

5 décembre

Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'UE – Lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe; choix de Valéry Giscard d'Estaing comme président; ces travaux aboutiront à un projet de Constitution pour l'Europe.

22-23 décembre

Sommet de Laeken. Il est prévu que les dirigeants européens précisent le contenu, le calendrier et la méthode de travail du nouveau chantier institutionnel (poursuites des négociations pour l'élargissement, et réforme des institutions communautaires en vue de l'élargissement).

2002

1^{er} janvier

Introduction des billets et pièces en euro dans les pays membres de l'Union monétaire. Tous les paiements scripturaux sont obligatoirement libellés en euros.

Luxembourg: sur la base de l'arrêté du Grand-Duc, la monnaie royale des Pays-Bas bat – à l'usage du Luxembourg – 120 millions de pièces en euro d'une valeur de plus de 40 millions d'euros, avec la face nationale «Luxembourg».

Les pièces luxembourgeoises montrent ainsi l'effigie du Grand-Duc Henri (né le 16 avril 1955 et assermenté le 7 octobre 2000), selon la conception de l'artiste Yvette Gastauer-Claire sous un style classique (pièces de 1, 2, et 5 cents), linéaire traditionnel (pièces de 10, 20, et 50 cents) et moderne abstrait (pièces de 1 et 2 euros).

28 février

Fin du retrait des billets et pièces en unités monétaires nationales dans les pays membres de l'Union monétaire. Séance inaugurale de la Convention sur l'avenir de l'Europe

Mai

Publication des rapports de convergence de la BCE (le 1^{er} mai) et de la Commission (le 22 mai)

24 juin

Pierre Werner décède à Luxembourg à l'âge de 88 ans.

24 septembre

La Commission reporte de 2004 à 2006 la date convenue pour que tous les États présentent des «budgets proches de l'équilibre».

28 octobre

Présentation d'un avant-projet de constitution européenne par le président de la Convention européenne, Valéry Giscard d'Estaing

Octobre

Dans l'UEM, quatre pays sont en difficulté: l'Allemagne, la France, l'Italie et le Portugal. Seule la France refuse d'accepter sans réserves, ni conditions particulières, de réduire son déficit structurel d'au moins 0,5 % par an à partir de 2003.

19 octobre

Ratification par l'Irlande du traité de Nice par référendum (dernier pays à ratifier le traité)

24-25 octobre

Conseil européen de Bruxelles: les 10 pays candidats retenus pour entrer dans l'UE en 2004 sont Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

19 novembre

Étant donné que les engagements du pacte de stabilité et de croissance ont été enfreints, la Commission européenne saisit le Conseil ECOFIN et lance:

- la procédure disciplinaire d'«alerte précoce» contre la France;
- la «procédure de déficit excessif» contre l'Allemagne.

27 novembre

Propositions de la Commission européenne en vue d'améliorer l'interprétation du pacte de stabilité et de croissance (par exemple, isoler l'impact de la conjoncture économique sur la position budgétaire), ainsi que son application (notamment par la réaffirmation de l'engagement politique à appliquer le pacte).

13 décembre

Conseil européen de Copenhague: conclusion des négociations avec 10 pays candidats sur les conditions économiques et financières de l'élargissement. Les négociations avec la Turquie sont reportées à fin 2004 en fonction des réformes en matière de libertés publiques et de démocratie.